

# Commission de suivi de site DE SANGOSSE

Révision du plan particulier d'intervention

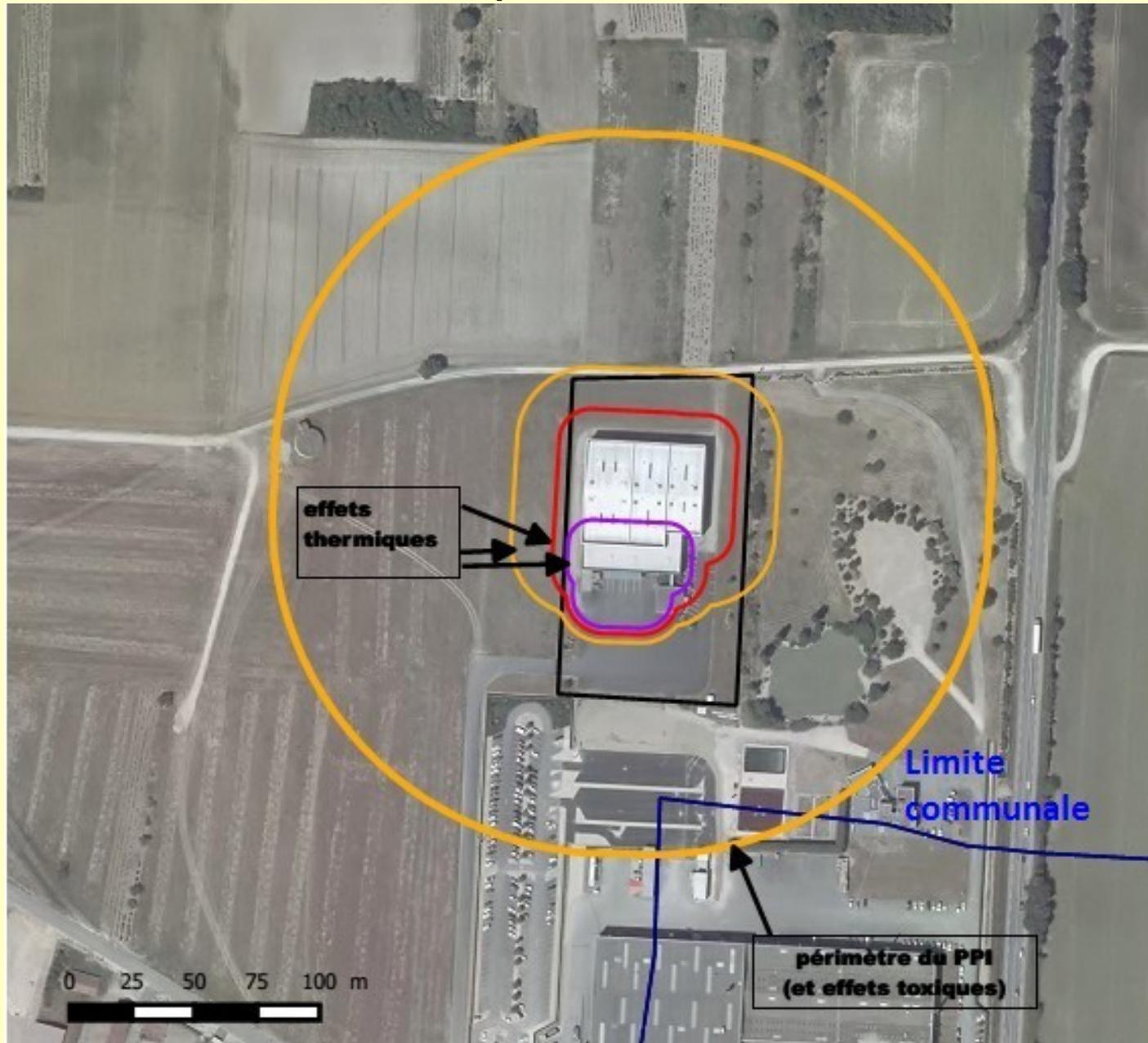
- Un plan particulier d'intervention (PPI) est une disposition spécifique du plan ORSEC départemental qui décrit l'organisation des secours pour faire face à un risque identifié.
- Un PPI est réglementairement requis pour l'établissement DE SANGOSSE

- La version actuellement en vigueur du PPI a été approuvée par arrêté préfectoral du 11 mars 2013
- Conformément à la réglementation (article R741-29 du code de la sécurité intérieure), ce PPI doit être révisé en 2016

- Cette révision du PPI prend notamment en compte :
  - l'étude de dangers actualisée en 2014
  - le retour d'expérience tiré de l'exercice de sécurité civile organisé dans cet établissement le 4 décembre 2014

- L'étude de dangers actualisée recense 14 scénarios d'accident (au lieu de 8 précédemment)
- La distance des effets significatifs des scénarios d'accidents majorants (effets toxiques à hauteur d'homme et en hauteur) est un peu plus importante (160 m au lieu de 100 m)
- Cette évolution conduit à une extension du périmètre du PPI qui affecte maintenant légèrement le territoire de la commune de Granzay-Gript

# Ci-dessous le nouveau périmètre du PPI :



**DE SANGOSSE  
SAINT  
SYMPHORIEN  
(79)**

- Légende**
- effets thermiques :
    - très graves
    - graves
    - irréversibles
  - effets toxiques :
    - effets irréversibles
  - limite De Sangosse

**Ensemble des  
phénomènes  
dangereux  
destinés aux  
secours**

**DREAL Aquitaine Limousin  
Poitou-Charentes  
janvier 2016**

- Dans ce périmètre se trouve une partie du parking et le centre de recherche de l'établissement POUJOULAT
- Le confinement reste le bon réflexe à l'audition du signal d'alerte. Toutefois le personnel du centre de recherche POUJOULAT doit se confiner dans des bâtiments situés à l'extérieur de ce périmètre

- Compte tenu de ces principales modifications, la version révisée sera soumise à consultation des deux maires concernés, de l'exploitant et du public.
- Après approbation du PPI révisé, une nouvelle brochure d'information sera distribuée à la population concernée

-----